



AMICALEMENT WEB

SAISON 2017-2018 – N°234 – 4 décembre 2017

COTISATION 2017-2018

Inchangée depuis de nombreuses années ! Soit 20€, à expédier par chèque, à l'ordre de l'A.E.F. du JURA, à : Jean-Luc MANSO 57B, chemin des Dessus de Chailluz 25000 BESANCON.

Pour les nouveaux adhérents et les membres de la Commission Jeunes et Technique et de la Commission Féminine, du District du Jura : 10€

41 adhérents au 1^{er} décembre :

MM.ANGONIN ANTHONIOZ BARCON BAUDET BAVEREL BOISSON CERRUTI MME CHAPUIS
MM.CLERC CORNEBOIS DALLOZ DI CARO DION DUCHESNE DUPREZ GERBER GIRARD
GOLLION JACQUES JAILLET JANVIER JOURNOT KILIC MME LAMARD MM LECOINTRE
MANSO MILLET PAGET PICHOT PISTORESINI MME RIGAUD MM RIVA F RIVA F RIVA N
RODRIGUEZ SENOT SORNAY STALDER STEPANOFF TABERLET MME TACLET

N'hésitez pas à rappeler à l' (aux) éducateur (s) de votre club, s'il (s) n'est (sont) pas dans cette liste, de régler sa cotisation à l'A.E.F. : s'il n'est pas adhérent, faites-le adhérer (10 € la première saison) ! Le statut des éducateurs, la licence Educateur et bien d'autres choses n'existeraient pas si l'Amicale...

Réseaux sociaux et contenus répréhensibles : quels risques pour les licenciés et les clubs affiliés ?

S'il n'est pas contesté que les **réseaux sociaux** sont un outil de communication formidable, le mieux est de les utiliser afin de véhiculer des **contenus dignes d'intérêt** et de **prôner les valeurs** de respect, de loyauté, de fraternité, de solidarité et de partage qui font du **football un sport populaire et fédérateur**.

En pièce jointe un article qui traite des responsabilités des différents acteurs

D'AUTRES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET SUR LA PAGE FACEBOOK.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Besançon Saint Claude
6, rue Jean Wyrsh – 25000 Besançon
Besançon Valentin:
Zone Commerciale Valentin – 25870 Chatillon-le -Duc
Rioz : 14, rue du Tacot – 70190 Rioz